

Insertion : les structures d'insertion par l'activité économique en 2018



© 2020 Les Echos Publishing

Les structures d'insertion par l'activité économique œuvrent afin de favoriser l'insertion de personnes sans emploi qui rencontrent, en raison, par exemple, de leur âge, de leur absence de diplôme ou de la précarité de leur situation, des difficultés sociales et professionnelles.

La Dares a récemment publié un portrait de ce secteur d'activité en 2018. On y apprend que 3 803 structures employaient alors 132 300 salariés en insertion.

Dans le détail, on comptait au 31 décembre 2018 :

- 1 900 ateliers et chantiers d'insertion avec 50 700 salariés ;
- 663 associations intermédiaires avec 53 100 salariés ;
- 962 entreprises d'insertion avec 15 000 salariés ;
- 278 entreprises de travail temporaire d'insertion avec 13 600 salariés.

Précision : la majorité des ateliers et chantiers d'insertion et près de la moitié des entreprises d'insertion sont gérés par des associations alors que les entreprises de travail temporaire d'insertion sont surtout des sociétés.

Dans quels secteurs ?

Le tiers des salariés des structures d'insertion par l'activité économique travaillaient dans le secteur des services à la personne et à la collectivité (aide à la vie quotidienne, nettoyage et propreté industriels, propreté et environnement urbain, etc.). Cette activité étant particulièrement importante dans les entreprises d'insertion et les associations intermédiaires (52 % des salariés pour chacune de ces structures).

Le deuxième secteur d'intervention de ces structures, avec 22 % des salariés, concerne l'agriculture et la pêche, les espaces naturels et les espaces verts ainsi que les soins aux animaux. Une proportion qui monte à 37 % dans les ateliers et chantiers d'insertion.

Enfin, 10 % des salariés de ces structures sont employés dans la construction, le bâtiment et les travaux publics. Une activité exercée surtout dans les entreprises de travail temporaire d'insertion (40 % des salariés).

[Dares résultats, février 2020, n° 008](#)

© 2020 Les Echos Publishing